

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-27 21SGADL0050

SEANCE DU
18 MARS 2021

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 64
<u>Date de convocation :</u> 12 mars 2021
<u>Date d'affichage :</u> 19 mars 2021

<u>OBJET :</u> AP/CP Modernisation des déchèteries - Clôture

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 71
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 71
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 7 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 18 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme MATHOS (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Alain BALLOT)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian GRAND



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Une AP/CP a été mise en place, par délibération en date du 22 janvier 2015, pour le programme de modernisation des déchèteries.

Pour mémoire, le réseau des déchèteries de la communauté comprenait 2 unités pour couvrir les bassins de vie de Montceau et du Creusot.

Dans un premier temps, l'extension du périmètre communautaire à 19 communes a conduit la communauté à prendre la décision de construire une nouvelle déchèterie sur la commune de Ciry-le-Noble afin de couvrir les besoins de la zone sud.

Dans un second temps, l'extension du périmètre à 27 communes a conduit à intégrer la déchèterie existante de Marmagne, ce qui a permis de couvrir les besoins de la zone nord-ouest.

Le programme de modernisation s'appuie sur les 3 axes suivants :

- La construction de la déchèterie de Ciry-le-Noble, dont les travaux se sont achevés en 2017 ;
- La mise aux normes de 3 autres déchèteries pour faire face aux évolutions de la réglementation en matière d'installations classées. Les travaux concernent notamment la gestion des eaux de ruissellement ;
- Faire face à l'obsolescence de certains équipements par un programme de renouvellement qui concerne : la modernisation du contrôle d'accès aux déchèteries étendu à Marmagne et Ciry-le-Noble, les dispositifs de tassage des bennes et les véhicules de transports pour l'évacuation des bennes.

Le programme de modernisation des déchèteries 2015-2020 étant achevé, il y a lieu de clôturer l'Autorisation de Programme afférente de la manière suivante :

Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Modernisation des déchèteries	PDTDC - 071 072	2 260 487	110 452	228 646	1 217 556	436 051	236 891	30 891

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De clôturer l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de modernisation des déchèteries comme suit :

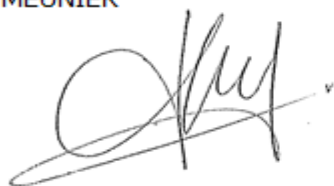
Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Modernisation des déchèteries	PDTDC - 071 072	2 260 487	110 452	228 646	1 217 556	436 051	236 891	30 891

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 mars 2021
et publié, affiché ou notifié le 19 mars 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

